

trois ans avant que nous soyons vraiment sûrs qu'ils n'y a pas eu de mortalités. Toutefois, les perspectives sont très encourageantes.

Cette année, en 1959, nous transplanterons encore environ 4,000 barils d'huîtres, d'espèces résistant à la maladie, de l'île du Prince-Edouard aux terrains de pêche du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

M. ROBICHAUD: M. Clark pourrait-il nous dire à quels endroits s'appliquera le programme cette année?

M. CLARK: Je n'ai pas de liste à la main, mais il en existe une.

M. ROBICHAUD: Pourrions-nous avoir cette liste à la prochaine réunion?

M. CLARK: Oui.

M. ROBICHAUD: Si le gouvernement accordait plus d'argent au ministère, si les prévisions budgétaires pouvaient être relevées, le ministère serait-il prêt, à l'heure actuelle, en considération du succès obtenu jusqu'à ce jour, succès remarquable et encourageant, à dire qu'il serait souhaitable d'élargir le programme et d'amener des quantités supplémentaires d'huîtres afin d'établir l'industrie huître au Nouveau-Brunswick?

M. CLARK: Nous ne croyons pas, à l'heure actuelle, qu'une plus nombreuse transplantation remédierait mieux à la situation présente. L'actuelle quantité est le maximum dont nous puissions nous occuper aujourd'hui. Je ne crois pas que nous puissions accomplir davantage avant que nous en sachions plus. Quand nous serons assurés que les huîtres résistant à la maladie croissent, profitent et se reproduisent, alors, naturellement, nous ne ménagerons aucun effort pour faire les transplantations.

M. ROBICHAUD: En d'autres termes, le ministère n'a pas pris la résolution de clore son programme cette année?

M. CLARK: Non, monsieur. Eh bien, j'ai maintenant le détail des endroits où nous allons placer des huîtres cette année. Ce sont, Shippegan, baie Caraquet, baie Lamèque, port Miscou, baie Miramichi et les cantonnements du comté de Kent au Nouveau-Brunswick; en Nouvelle-Ecosse: Wallace-Malagash, port Caribou, port Pictou, Brule-Tatamagouche et le fond de Merigomish.

M. LÉGÈRE: Des huîtres pourraient-elles être transplantées sur la côte atlantique de la Nouvelle-Ecosse, par exemple, aux régions de Yarmouth et de Shelburne? Survivraient-elles?

M. CLARK: Je le suppose. Mais je n'ai pas la réponse technique.

M. LÉGÈRE: Je me demande si quelqu'un, ici, pourrait répondre?

M. CLARK: M. Pritchard, peut-être.

M. A. L. PRITCHARD (*directeur du Service de la conservation et de l'expansion, ministère des Pêcheries*): Nous avons eu quelques doutes au sujet de la survivance des huîtres dans cette région, car les eaux y sont quelque peu plus froides. Nous ne sommes pas certains que les huîtres du pays survivraient dans la région dont parle M. Légère.

Cependant, l'Office technique et scientifique des pêches du Canada poursuit des expériences avec une huître européenne pour voir si elle se nicherait dans un endroit comme celui-là. L'endroit dont vous parlez est près de Shelburne et de Yarmouth où l'eau est quelque peu plus froide que le degré normal.

M. LÉGÈRE: J'ai posé la question parce que, il y a vingt ans, nous avons amené des huîtres du Nouveau-Brunswick et les avons plantées dans les parages et que nous n'y avons pas retrouvé une coquille.

M. PRITCHARD: Il y en avait de bonnes qui les ont supplantées immédiatement.

M. CROUSE: A-t-on songé à étendre et à améliorer les gisements de crevettes que vous avez découverts? En parlant avec certaines gens de l'industrie, au cours des